

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

MISSION INTERNATIONALE DE SOUTIEN A LA CENTRAFRIQUE SOUS CONDUITE AFRICAINE (MISCA)
African-led International Support Mission in the Central African Republic

Tél : + 236 70 96 84 84 // 21 61 54 95 // 21 61 54 96 Fax : + 236 21 61 54 91
3129 Avenue Boganda – Bakongo, BP 902 Bangui – République Centrafricaine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MISCA PREND DES MESURES POUR FACILITER LE PARACHÈVEMENT DE L'ENQUÊTE SUR LES INCIDENTS DE BOALI DU 24 MARS 2014

Bangui, le 16 juillet 2014: Le Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) et chef de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), le Général Jean-Marie Michel Mokoko, continue de suivre de près l'évolution de l'enquête diligentée à la suite des informations, diffusées par Human Rights Watch, selon lesquelles des soldats de la MISCA auraient été impliqués, le 24 mars dernier, dans la disparition forcée de civils dans la localité de Boali, à environ 80 km de Bangui. Il réitère la détermination de la MISCA à faire la lumière sur les faits allégués, et ce dans la droite ligne du communiqué de la Présidente de la Commission en date du 3 juin 2014, rappelant la politique de tolérance zéro de l'UA envers toute exaction contre la population civile et autres violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire.

Le Représentant spécial a décidé, ce jour, de suspendre provisoirement de ses fonctions le Commandant qui dirigeait l'unité de la MISCA à Boali, et de relever tous les soldats de l'unité qui étaient en poste dans cette localité au moment de l'incident. Il s'agit là d'une mesure conservatoire qui vise à faciliter la poursuite de l'enquête qui a été initiée; elle ne préjuge en rien des résultats de l'investigation en cours.

Le Représentant spécial réitère son appréciation et ses encouragements aux personnels en uniforme de la MISCA pour le travail remarquable accompli depuis le lancement de l'opération, le 19 décembre 2013. Il note l'amélioration significative de la situation sécuritaire et les actions prises en vue d'assurer la protection de la population civile, de protéger les institutions de la transition et des infrastructures clés et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Il réitère la détermination de la MISCA à ne ménager aucun effort en vue de la mise en œuvre effective de son mandat

Fin